

ment celle-ci aux règles qui limitent celle-là. Pas plus que l'humanité individuelle, l'humanité collective ne peut méconnaître les droits de Dieu, soit qu'il commande à travers la raison et la conscience, soit qu'il précise et étende ses exigences dans la révélation.

Si le libre arbitre laisse à l'individu le pouvoir de pécher sans lui donner le droit de mal faire, la liberté civile ne saurait par elle-même conférer aux sociétés un droit de révolte contre la parole de Dieu. Quand la révolte est consommée, quand l'unité religieuse est rompue, il résulte de cet état désordonné des impossibilités pratiques de conformer le fait tout entier à l'intégralité du droit ; de là naissent des tempéraments, des tolérances que l'Eglise admet et respecte, mais où elle ne permet pas de signaler une évolution du droit chrétien, un progrès de civilisation elle-même.

A qui s'adressent ces graves leçons ? A tous les hommes, Messieurs. Mais qu'il y en a peu pour les comprendre ! Le Pape pourtant ne se décourage pas : *qui potest capere capiat*. Et voyez déjà le fruit de sa persévérance. D'autres Pontifes avant lui avaient jeté les mêmes enseignements au travers des illusions généreuses que le dix-neuvième siècle en sa jeunesse faisait partager aux catholiques eux-mêmes. La soumission de la volonté avait accueilli la parole de Grégoire XVI et celle de Pie IX, mais dans beaucoup d'esprits la lumière ne s'était pas faite ; de là des conflits douloureux au dedans, au dehors l'hésitation et la contrainte. Le siècle a vieilli, les événements ont marché, ils ont fourni le commentaire des leçons pontificales.

Aujourd'hui où est l'homme de bonne foi qui répugne à confesser que la liberté d'agir ne saurait suffire à régler l'action ; que toute société a besoin d'un frein et qu'il faut choisir entre la force aveugle et brutale et celle que régit la vérité et que limite la justice. Aussi, dans l'acceptation pleine et joyeuse des enseignements du Saint-Siège, tous les catholiques sont unanimes et cela déjà n'est plus le petit nombre. En outre, hors de nos rangs, plus d'un esprit sincère commence à nous envier cette règle du bien penser et du bien vivre, qui est bien moins un joug qu'une liberté puisqu'elle garantit seule l'inviolabilité de la conscience. *Veritas liberavit vos*.

Vous le voyez, Messieurs, l'Eglise a raison de ne pas se décourager. Elle parle à tous ceux qui l'écoutent. Si ceux-là, au moment où elle parle, ne sont qu'une poignée, elle ne laisse pas de leur adresser des leçons qui, de leur nature, profitent à la société tout entière. Et tôt ou tard il arrive que ces leçons parviennent à leur adresse et influencent l'esprit de la foule.

Le haut enseignement chrétien est, disions-nous, une des formes principales de l'action civilisatrice de l'Eglise. Donc nous devons y retrouver le double caractère qui distingue cette action. Cet enseignement est destiné au grand nombre : il fait son chemin par la coopération du petit nombre.

Il est destiné au grand nombre, oui, Messieurs. Car la science est aujourd'hui la maîtresse du monde, mais la science qui n'est pas chrétienne n'a pas ce qu'il faut pour exercer utilement cet empire.

Elle manque de principes et de direction, elle manque de discrétion